Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

BODIH BOARD – Constitution de société

Référence : L012614

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 26 août 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 21/07/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : BODIH BOARD Objet social : Prestation conseil en stratégie ; prestation de services de toute nature ; investissement, en capital ou autrement, savoir notamment par voie de souscription au capital social ou d'apport en compte courant d'associé, au sein de la société BODIH et de toute société ou entité ayant une activité similaire et/ou connexe et/ou complémentaire à celle de la société BODIH ; acquisition, gestion, cession des titres sociaux des sociétés et entités visées à l'alinéa qui précède ; participation par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement. Siège social : 29 boulevard des Rochers 35500 Vitré. Capital : 65000 € Durée : 99 ans Président : M. SCIARD Florent, demeurant 29 boulevard des Rochers 35500 Vitré Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre d'actions qu'il détient. Il dispose, d'au moins autant de voix, que du nombre d'actions qu'il détient. Clause d'agrément : Agrément préalable des associés pour toutes cessions. Immatriculation au RCS de RENNES

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE